

1

QUAND ILS ONT PRÉCARISÉ MON CONTRAT DE TRAVAIL

> J'ai laissé faire

2

QUAND ILS ONT SUPPRIMÉ MON 13E MOIS

> J'ai laissé faire

3

QUAND ILS ONT DÉGRADÉ MON TRAVAIL

> J'ai laissé faire

...

QUAND ILS ONT LIMITÉ LES INDEMNITÉS PRUD'HOMALES

> J'ai laissé faire

!

**QUAND ILS M'ONT LICENCIÉ POUR
DÉLOCALISER MON EMPLOI**

**IL NE RESTAIT PLUS
PERSONNE POUR ME
DÉFENDRE !**

CFE - CGC, NOTRE ADN, VOUS DÉFENDRE



www.fieci-cfecgc.org



contact@fieci-cgc.com



Fieci CFE CGC



@Fieci



Fieci CFE-CGC

